

PLAN D'ACTION PDZA MRC D'ACTON



MRC D'ACTON

PLAN D'ACTION ADOPTÉ PAR LE
CONSEIL DE LA MRC

09/09/2020

Mise en contexte : Le comité technique s'est réuni à 2 reprises (mai et juin 2020) pour passer en revue la banque d'actions proposées lors des consultations, particulièrement celle du 28 février 2020 qui portait sur le plan d'action, mais également les actions suggérées lors des quatre autres consultations tenues en 2019. D'abord, des actions qui allaient dans le même sens ont été regroupées. Ensuite, les actions ont été priorisées individuellement par les membres du comité, puis en groupe. À partir du résultat de cet exercice, une rencontre de travail du personnel interne de la MRC a eu lieu afin de finaliser la proposition de plan d'action à présenter au comité directeur. Ce dernier s'est réuni le 10 août dernier, afin de valider la proposition de plan d'action.

Critères retenus pour valider le choix des actions. Ces critères sont tirés du de la grille d'analyse des PDZA du MAPAQ :

- Cohérence avec le diagnostic et la vision concertée
- Faisabilité
- Représentativité de l'appui du milieu et conforme à la réalité régionale
- Efficacité (actions précises, concrètes, classées par priorité et liées au diagnostic)

Rôle de la MRC : La MRC est porteuse des actions du PDZA, en collaboration avec des partenaires du milieu. Ainsi, les actions sont libellées en fonction du rôle et des compétences de la MRC.

Échéancier proposé pour le plan d'action : Sur 3 ans, 2021 à 2023. Des périodes annuelles pour évaluer les résultats et ajuster le plan d'action seront prévues.

Plan d'action bref et fiches actions : Étant donné qu'un nombre limité d'actions peut être porté (max. 3 à 5 par année), il est proposé de miser sur des actions qui répondent à plus d'un objectif lorsque possible, ainsi que sur des actions un peu plus générales, pour que nous puissions les mettre en œuvre selon la réalité du moment (vs actions très précises dans les moyens). Ainsi, la présentation proposée est celle d'un plan d'action bref (sur une page), accompagné de fiches actions plus détaillées. Chacune des actions fait référence aux objectifs qu'elle permettra d'atteindre.

Objectifs transversaux :

Le plan d'action proposé compte 4 orientations, 14 objectifs et 11 actions. Parmi les 14 objectifs, 3 sont vus comme des objectifs transversaux qui vont rayonner sur plusieurs actions.

Objectif 1.3 Promouvoir et faciliter l'accès à l'offre de services de formation et d'accompagnement

Objectif 1.4 Concerner les producteurs autour de besoins communs et initier une démarche collective pour y répondre.

Objectif 4.4 Adapter les pratiques forestières pour faire face aux changements climatiques.

Champ Budget et ressources des fiches actions : Ce champ fait référence aux ressources financières et humaines nécessaires pour réaliser les actions. (tiré du PDZA MRC Rouville)

\$: action demandant peu de ressources financières, principalement des ressources humaines
\$\$: action demandant un investissement moyen en ressource humaine et un appui financier minime
\$\$\$: action qui nécessite la recherche de financement extérieur (subvention)

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU PDZA

Le plan d'action du PDZA 2021-2023 compte 4 orientations et 14 objectifs.

Orientation 1. Soutenir et mettre sur pied des initiatives collectives liées à la production, la mise en marché et la transformation

- Objectif 1.1 Développer une connaissance de la chaîne de valeur et créer des occasions de maillage entre ses acteurs.
- Objectif 1.2 Soutenir le déploiement de l'agrotourisme et de la mise en marché de proximité.
- Objectif 1.3 Promouvoir et faciliter l'accès à l'offre de services de formation et d'accompagnement.
- Objectif 1.4 Concerter les producteurs autour des besoins communs et initier une démarche collective pour y répondre.

Orientation 2. Favoriser l'accessibilité aux aliments locaux

- Objectif 2.1 Offrir de la visibilité aux producteurs et aux produits locaux.
- Objectif 2.2 Développer l'accès de proximité aux aliments locaux.
- Objectif 2.3 Favoriser le maillage entre les ressources communautaires et les producteurs.

Orientation 3. Soutenir les projets agricoles pour la relève et favoriser le recrutement et la rétention de la main d'œuvre

- Objectif 3.1 Diffuser les informations en lien avec la main-d'œuvre agricole et soutenir les initiatives du milieu.
- Objectif 3.2 Promouvoir les emplois agricoles et forestiers.
- Objectif 3.3 Stimuler le démarrage et l'établissement d'entreprises agricoles.

Orientation 4. Développer le plein potentiel de la forêt (acéricole, faunique et forestier)

- Objectif 4.1 Améliorer la connaissance du potentiel du territoire forestier.
- Objectif 4.2 Augmenter le nombre de propriétaires impliqués dans la mise en valeur de sa propriété.
- Objectif 4.3 Contrôler la propagation des espèces exotiques envahissantes forestières (EEEF) sur le territoire.
- Objectif 4.4 Adapter les pratiques forestières pour faire face aux changements climatiques.

PLAN D'ACTION DU PDZA

Actions	Échéancier			Objectifs visés	
	2021	2022	2023		
1. Produire un répertoire des producteurs et produits locaux et le diffuser aux intervenants, aux producteurs agricoles, aux acteurs de la chaîne de valeur et au grand public				Objectif 1.1 Objectif 2.1	Développer une connaissance de la chaîne de valeur et créer des occasions de maillage entre ses acteurs. Offrir de la visibilité aux producteurs et aux produits locaux.
2. Poursuivre l'organisation d'activités de réseautage entre les producteurs				Objectif 1.1 Objectif 1.4	Développer une connaissance de la chaîne de valeur et créer des occasions de maillage entre ses acteurs. Concerter les producteurs autour des besoins communs et initier une démarche collective pour y répondre.
3. Soutenir financièrement et techniquement les initiatives du milieu visant la mise en marché des produits locaux				Objectif 1.2 Objectif 2.2	Soutenir le déploiement de l'agrotourisme et de la mise en marché de proximité. Développer l'accès de proximité aux aliments locaux.
4. Analyser le potentiel agrotouristique et de mise en marché de proximité des entreprises de la région et élaborer des stratégies				Objectif 1.2	Soutenir le déploiement de l'agrotourisme et de la mise en marché de proximité.
5. Mettre en avant-plan des producteurs d'ici lors des activités des organisations et des événements locaux (ex. : cuisines collectives, popote roulante, loisirs, festivals, collectes de fonds)				Objectif 2.1 Objectif 2.3	Offrir de la visibilité aux producteurs et aux produits locaux. Favoriser le maillage entre les ressources communautaires et les producteurs.
6. Faire connaître les programmes d'aide disponibles pour la relève et la main-d'œuvre				Objectif 1.3 Objectif 3.1	Promouvoir et faciliter l'accès à l'offre de services de formation et d'accompagnement. Diffuser les informations en lien avec la main-d'œuvre agricole et soutenir les initiatives du milieu.

7. Participer aux initiatives régionales en lien avec la main-d'œuvre agricole et forestière				Objectif 3.1 Objectif 3.2	Diffuser les informations en lien avec la main-d'œuvre agricole et soutenir les initiatives du milieu. Promouvoir les emplois agricoles et forestiers.
8. Offrir un service d'accompagnement pour la relève agricole				Objectif 3.3	Stimuler le démarrage et l'établissement d'entreprises agricoles.
9. Faire un état de situation des EEEF présentes sur le territoire et mettre en place des stratégies de contrôle				Objectif 4.3	Contrôler la propagation des espèces exotiques envahissantes forestières (EEEF) sur le territoire.
10. Collaborer à l'identification des milieux forestiers à fort potentiel				Objectif 4.1 Objectif 4.2	Améliorer la connaissance du potentiel du territoire forestier. Augmenter le nombre de propriétaires impliqués dans la mise en valeur de sa propriété.
11. Collaborer aux événements et à la production d'outils destinés aux propriétaires forestiers et décideurs				Objectif 4.2 Objectif 4.4	Augmenter le nombre de propriétaires impliqués dans la mise en valeur de sa propriété. Adapter les pratiques forestières pour faire face aux changements climatiques.

FICHES ACTIONS

Action 1 : Produire un répertoire des producteurs et produits locaux et le diffuser aux intervenants, aux producteurs agricoles, aux acteurs de la chaîne de valeur et au grand public	
Objectif 1.1	Développer une connaissance de la chaîne de valeur et créer des occasions de maillage entre ses acteurs.
Objectif 2.1	Offrir de la visibilité aux producteurs et aux produits locaux.
Description	Étapes de réalisation proposées
<p>Cette action est préalable à toutes les autres actions du PDZA. Elle consiste à produire un répertoire des producteurs agricoles et des produits locaux, et à le diffuser.</p> <p>Ce projet répond à un besoin chez les intervenants et les intermédiaires de mieux connaître les productions agricoles, de même qu'à un besoin chez les producteurs de mieux se connaître entre eux. L'action permettra aussi d'améliorer la visibilité des produits locaux et des producteurs en circuit court chez le grand public en général. D'autre part, un répertoire exhaustif permettra de rejoindre tous les producteurs en cas de besoin pour des projets spécifiques.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Prendre connaissance des initiatives régionales de répertoire afin de travailler en collaboration avec celles-ci (ex. : Mangeons local ! de l'UPA). 2. Dresser une liste des producteurs par catégorie : <ul style="list-style-type: none"> - Producteurs en circuit court, c'est-à-dire tous les producteurs qui mettent en marché eux-mêmes leurs produits ; - Producteurs acéricoles ; - Autres producteurs agricoles en productions animales et végétales. 3. Diffuser le répertoire aux intervenants de la MRC, ainsi qu'aux producteurs et aux acteurs de la chaîne de valeur. 4. Adapter le répertoire pour le grand public et le diffuser.
Partenaires	Producteurs agricoles, MAPAQ, UPA, La Montérégie, le garde-manger du Québec
Budget et ressources	\$\$ Ressources internes Frais de graphisme et de diffusion
Échéancier de réalisation	An 1 : 2021 Par la suite, répertoire mis à jour annuellement
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et % des fermes répertoriées - Nombre d'activités de diffusion - Nombre d'intermédiaires qui achètent les produits locaux - Mise à jour annuelle

Action 2 : Poursuivre l'organisation d'activités de réseautage entre les producteurs	
Objectif 1.1	Développer une connaissance de la chaîne de valeur et créer des occasions de maillage entre ses acteurs.
Objectif 1.4	Concerter les producteurs autour des besoins communs et initier une démarche collective pour y répondre.
Description	Étapes de réalisation proposées
<p>Cette action consiste à poursuivre l'organisation d'activités de réseautage entre les producteurs. De telles activités ont déjà eu lieu dans la MRC, notamment dans le cadre de la bourse d'innovation agricole ou de l'élaboration du PDZA. Ces activités peuvent prendre différentes formes, comme des rencontres informelles, des 5 à 7, des visites d'entreprises ou autres.</p> <p>En se connaissant davantage, les producteurs peuvent développer des nouveaux produits complémentaires, partager de l'expertise ou initier des projets collectifs qui répondent à leurs besoins.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivre l'organisation d'activités de réseautage entre les producteurs de la MRC d'Acton. 2. Évaluer la possibilité d'intégrer d'autres acteurs de la chaîne de valeur agroalimentaire aux activités si pertinent (production, transformation, distribution, mise en marché).
Partenaires	Producteurs agricoles, MAPAQ, Chambre de commerce de la région d'Acton, intervenants forestiers.
Budget et ressources	\$\$ Ressources internes Frais d'événements
Échéancier de réalisation	An 1 : 2021 En continu par la suite
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprises de la chaîne de valeur identifiées - Nombre d'activités de réseautage et taux de participation - Nombre de partenariats entre producteurs

Action 3 : Soutenir financièrement et techniquement les initiatives du milieu visant la mise en marché des produits locaux	
Objectif 1.2	Soutenir le déploiement de l'agrotourisme et de la mise en marché de proximité.
Objectif 2.2	Développer l'accès de proximité aux aliments locaux.
Description	Étapes de réalisation proposées
<p>Cette action consiste à offrir un soutien financier ou technique aux initiatives collectives et privées qui favorisent la mise en marché des produits locaux. Le soutien sera offert aux porteurs de projets collectifs, dont les initiatives contribuent par exemple à une mise en marché collective de produits ou encore à une meilleure accessibilité aux fruits et légumes locaux, ainsi qu'aux viandes. De même, le soutien sera offert aux producteurs agricoles eux-mêmes, tant pour les phases de démarrage que de consolidation de leur projet d'entreprise ou d'initiatives spécifiques.</p> <p>Le soutien financier peut provenir de fonds gérés par la MRC (ex. : Soutien au travail autonome, Fonds de soutien aux entreprises, Fonds de soutien aux projets structurants), ou de subventions externes.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivre le soutien déjà offert aux entreprises du territoire et aux initiatives collectives existantes, telles que le marché public en ligne de la région d'Acton, ainsi que le marché d'ici à Sainte-Christine. 2. Soutenir de nouvelles initiatives privées ou collectives.
Partenaires	Producteurs agricoles, MAPAQ, municipalités, CLSC de la MRC d'Acton, Chambre de commerce de la région d'Acton, intervenants forestiers.
Budget et ressources	\$\$\$ Ressources internes Aides financières : Fonds de la MRC d'Acton, MAPAQ, MAMH, Entente sectorielle bioalimentaire
Échéancier de réalisation	An 1 : 2021 En continu par la suite
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'initiatives soutenues - Montant des ventes / nombre de clients - Nombre de points d'accès aux fruits et légumes locaux - Nombre de points d'accès à la viande locale.

Action 4 : Analyser le potentiel agrotouristique et de mise en marché de proximité des entreprises de la région et élaborer des stratégies	
Objectif 1.2 Soutenir le déploiement de l'agrotourisme et de la mise en marché de proximité.	
Description	Étapes de réalisation proposées
<p>Cette action consiste à effectuer une analyse du potentiel de la MRC, tant sur le plan de l'agrotourisme que de la mise en marché de proximité, et à identifier des stratégies pour mettre en valeur ce potentiel.</p> <p>L'action répond à un intérêt exprimé lors des consultations du PDZA pour la valorisation de l'agrotourisme, ainsi que d'autres initiatives de mise en marché de proximité comme les kiosques à la ferme ou les marchés publics. Elle permettra de faire appel à des ressources externes spécialisées en la matière afin de se doter d'une vision et d'une stratégie appropriée pour le déploiement de ce secteur en fonction de la réalité de la MRC.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire appel à un service-conseil pour analyser le potentiel agrotouristique des entreprises et du territoire de la MRC (atouts, ressources présentes, ressources manquantes) et pour analyser le potentiel de mise en marché de proximité des entreprises. 2. Élaborer des stratégies pour la mise en valeur du potentiel lié à l'agrotourisme et à la mise en marché de proximité.
Partenaires	MAPAQ, Tourisme Montérégie, Chambre de commerce de la région d'Acton, bureau touristique, La Montérégie, le garde-manger du Québec
Budget et ressources	\$\$\$ Ressource externe (consultant) Subvention pour octroi du mandat
Échéancier de réalisation	An 2 : 2022
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse du potentiel agrotouristique de la MRC - Analyse du potentiel de mise en marché de proximité - Inventaire des ressources et attraits de la région - Identification de stratégies de mise en valeur

Action 5 : Mettre en avant-plan des producteurs d'ici lors des activités des organisations et des événements locaux (ex. : cuisines collectives, popote roulante, loisirs, festivals, collectes de fonds)	
Objectif 2.1	Offrir de la visibilité aux producteurs et aux produits locaux.
Objectif 2.3	Favoriser le maillage entre les ressources communautaires et les producteurs.
Description	Étapes de réalisation proposées
L'action consiste à mettre en vedette les produits locaux lors d'activités ou d'événements du milieu. Cette action est un appel aux organismes communautaires, aux associations de loisirs, aux municipalités, aux écoles ou aux festivals par exemple à ce qu'ils deviennent des ambassadeurs des produits locaux. En utilisant ces tribunes pour faire connaître les produits locaux (ex. : dégustation, utilisation dans les mets cuisinés, etc.), les partenaires du milieu contribuent à donner une visibilité aux produits et à développer le sentiment d'appartenance de la population à l'égard du terroir de la MRC. Par ailleurs, des incitatifs pourraient être développés afin d'encourager les organismes à mettre en avant-plan les produits locaux.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Diffuser le répertoire des produits locaux aux organisations de la MRC susceptibles de mettre en avant plan des producteurs dans leurs activités et événements. 2. Développer des incitatifs pour faciliter l'usage des produits locaux par les organisations et les faire connaître.
Partenaires	Organismes communautaires, municipalités, associations de loisirs, écoles, CPE, festivals, Foire agroalimentaire de la région d'Acton
Budget et ressources	\$\$ Ressources internes Ressources financières si incitatifs financiers
Échéancier de réalisation	An 2 : 2022 En continu par la suite
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Répertoire diffusé - Incitatifs développés et diffusés - Nombre d'activités et d'événements qui mettent en valeur les produits locaux (à valider)

Action 6 : Faire connaître les programmes d'aide disponibles pour la relève et la main-d'œuvre	
Objectif 3.1 Diffuser les informations en lien avec la main-d'œuvre agricole et soutenir les initiatives du milieu.	
Description	Étapes de réalisation proposées
<p>L'action consiste à faire connaître aux producteurs agricoles et forestiers les différents programmes d'aide disponibles pour la relève et la main d'œuvre.</p> <p>Les consultations du PDZA ont permis de constater une méconnaissance en général des programmes et des ressources disponibles.</p> <p>Une meilleure connaissance des programmes peut contribuer à soutenir les entreprises de la relève, ou encore à améliorer leurs capacités à recruter et à assurer la rétention de la main d'œuvre.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier des programmes d'aide disponibles (échelle locale, régionale et nationale), des modalités et des personnes-ressources. 2. Diffuser en continu des programmes d'aide auprès des producteurs agricoles et forestiers.
Partenaires	Centre emploi agricole de l'UPA de la Montérégie, MAPAQ, Collectif régional en formation agricole de la Montérégie, Carrefour jeunesse emploi Johnson, Agence forestière de la Montérégie, Syndicats de producteurs de bois
Budget et ressources	\$ Ressources internes
Échéancier de réalisation	An 2 : 2022
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de programmes d'aide identifiés - Nombre d'activités de diffusion réalisées - Nombre d'utilisateurs des programmes dans la MRC

Action 7 : Participer aux initiatives régionales en lien avec la main-d'œuvre agricole et forestière	
Objectif 3.1	Diffuser les informations en lien avec la main-d'œuvre agricole et soutenir les initiatives du milieu.
Objectif 3.2	Promouvoir les emplois agricoles et forestiers.
Description	Étapes de réalisation proposées
Cette action consiste à assurer une participation de la MRC d'Acton aux démarches de concertation à l'égard de la main d'œuvre en Montérégie et à prendre part aux initiatives régionales pertinentes pour le milieu (ex. : partage d'emplois, recrutement, valorisation du métier, etc.). Ainsi, la MRC d'Acton pourra miser sur la collaboration et travailler de pair avec d'autres MRC de la région, ainsi qu'avec des acteurs économiques et agricoles afin de contribuer à répondre aux besoins des entreprises agricoles en matière d'emploi.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Participer aux activités de concertation en Montérégie en collaboration avec le MAPAQ et les autres MRC. 2. Participer à des projets régionaux porteurs.
Partenaires	MAPAQ, MRC de la Montérégie, Centre d'emploi agricole de la Montérégie, Carrefour jeunesse emploi Johnson, Agence forestière de la Montérégie, Association forestière du Sud du Québec
Budget et ressources	\$\$ Ressources internes Ressources financières pour certains projets
Échéancier de réalisation	An 1 : 2021 En continu par la suite
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres de concertation auxquelles la MRC est présente - Nombre de projets régionaux dont la MRC a aidé à développer - Nombre de projets régionaux mis en œuvre et auxquels la MRC participe

Action 8 : Offrir un service d'accompagnement pour la relève agricole	
Objectif 3.3 Stimuler le démarrage et l'établissement d'entreprises agricoles.	
Description	Étapes de réalisation proposées
<p>Le projet consiste à offrir un service d'accompagnement pour la relève agricole. Il vise à identifier les besoins des nouvelles entreprises, tout comme de celles qui souhaitent acquérir une entreprise existante.</p> <p>Le service d'accompagnement assurera un référencement adéquat vers les différentes organisations qui offrent des services destinés à la relève agricole. En fonction des compétences internes à la MRC, il viendra bonifier l'offre de services disponibles.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier une personne-ressource à la MRC d'Acton en charge de l'accompagnement à la relève agricole et faire connaître cette ressource auprès des partenaires et du public. 2. Identifier les livreurs de services en lien avec le démarrage et l'établissement et les programmes existants. 3. Assurer le référencement vers les services offerts par les différentes organisations régionales et nationales.
Partenaires	MAPAQ, UPA, Centre de transfert d'entreprise du Québec, réseau Agriconseils
Budget et ressources	\$
Échéancier de réalisation	An 1 : 2021 En continu par la suite
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des livreurs de services et des programmes existants - Nombre d'entreprises de la relève accompagnées et référées

Action 9. Faire un état de situation des espèces exotiques envahissantes forestières (EEEF) présentes sur le territoire et mettre en place des stratégies de contrôle	
Objectif 4.3 Contrôler la propagation des espèces exotiques envahissantes forestières (EEEF) sur le territoire.	
Description	Étapes de réalisation proposées
La MRC d'Acton compte de nombreuses érablières, ainsi que des terres forestières utilisées à des fins récréatives qui offrent un excellent potentiel de développement. Or, ce potentiel peut être limité par les EEEF, notamment le nerprun. Le projet consiste à doter la MRC d'Acton d'un état de la situation des EEEF sur le territoire de la MRC, et de recommander des interventions pertinentes à poser en fonction des principales menaces identifiées. Il pourra s'agir par exemple d'inventaires terrain, de sensibilisation, d'éradication ou autre moyen.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser un état de situation sur : <ul style="list-style-type: none"> - Les EEEF en présence et leurs impacts potentiels sur la forêt. - Les actions prises dans les MRC avoisinantes et les bonnes pratiques. - L'identification des principales EEEF sur lesquelles agir. 2. Recommander des stratégies concrètes à prendre pour agir face à cette problématique. 3. Rechercher de partenaires et de financement dans le cadre de l'entente sectorielle forêt et le PADF afin de bénéficier de ressources et de partage d'information. 3. Mettre en œuvre des stratégies pour contrôler la propagation des EEEF.
Partenaires	Agence forestière de la Montérégie (AFM), Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN), professionnels et organismes du domaine forestier, organismes régionaux actifs dans le domaine des EEEF, municipalités.
Budget	\$\$\$ Ressources externes (mandats) Ressources financières pour mettre en œuvre les stratégies
Échéancier de réalisation	An 1 : 2021 pour état de la situation et élaboration des stratégies Par la suite, mise en œuvre des stratégies.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - État de la situation produit - Stratégies identifiées - Ressources financières pour la mise en œuvre des stratégies obtenues - Stratégies mises en œuvre

Action 10. Collaborer à l'identification des milieux forestiers à fort potentiel	
Objectif 4.1	Améliorer la connaissance du potentiel du territoire forestier.
Objectif 4.2	Augmenter le nombre de propriétaires impliqués dans la mise en valeur de sa propriété.
Description	Étapes de réalisation proposées
<p>Cette action consiste à collaborer avec l'Agence forestière de la Montérégie (AFM) et les autres acteurs concernés à la réalisation d'une cartographie permettant d'identifier les milieux forestiers dont le potentiel de mise en valeur est le plus grand.</p> <p>En identifiant les zones forestières dont le potentiel acéricole, forestier ou faunique sont significatifs, cela permettra de cibler les zones où les actions de démarchage auprès des propriétaires forestiers devraient être maximisées.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre à jour de l'inventaire forestier (5^e décennal) par le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP). 2. Collaborer avec l'AFM pour la réalisation de la cartographie. 3. Diffuser des résultats aux intervenants forestiers et les décideurs.
Partenaires	Agence forestière de la Montérégie, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, professionnels du milieu forestier.
Budget et ressources	\$ Ressources internes pour collaborer à la démarche
Échéancier de réalisation	An 2 : 2022
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographie réalisée - Résultats diffusés

Action 11. Collaborer aux événements et à la production d'outils destinés aux propriétaires forestiers et décideurs	
Objectif 4.2	Augmenter le nombre de propriétaires impliqués dans la mise en valeur de sa propriété.
Objectif 4.4	Adapter les pratiques forestières pour faire face aux changements climatiques.
Description	Étapes de réalisation proposées
Cette action consiste à collaborer avec les organismes régionaux dans la tenue de différents événements rassemblant des propriétaires forestiers (ex. : formations, rencontres, visites terrains). Elle consiste également à produire ou adapter des outils de sensibilisation ou d'accompagnement. Cette action se veut une continuité de l'action visant l'identification des milieux forestiers à fort potentiel. En plus d'encourager les propriétaires à mettre en valeur leur boisé, les événements et outils viseront une meilleure adaptation des pratiques forestières aux changements climatiques.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier des propriétaires forestiers dans les lots à fort potentiel. 2. Collaborer avec les organismes et professionnels du domaine forestier pour l'organisation d'événements sur le territoire de la MRC. 3. Produire et diffuser des outils adaptés.
Partenaires	Agence forestière de la Montérégie (AFM), MFFP, MAPAQ, professionnels et organismes du domaine forestier.
Budget et ressources	\$\$ Ressources internes Frais d'événements ou de production d'outils
Échéancier de réalisation	An 3 : 2023
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des propriétaires forestiers - Nombre d'événements organisés et nombre de participants - Nombre d'outils produits et nombre de personnes rejointes lors de la diffusion